

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Code réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 930 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOURIAL Khadifa

Date de naissance : 31-01-1950

Adresse : 84 Rue IBNOU MOVNIR Maouif CASA

Tél. : 0653665508
0653111619

Total des frais engagés

3348 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/10/2022

Nom et prénom du malade : Benial Khadifa

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affection Respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : Bourial

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Remboursement des Actes
13/10/22	C	-	300,00	<i>DR. SAYED EL HADJ MESSAOUA 196, Avenue Mers Sultan Casablanca - Maroc Téléphone: 05 22 22 41 52 Fax: 05 22 22 41 52</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>LABORATOIRE MERS SULTAN Dr. SAYED EL HADJ 196, Avenue Mers Sultan Casablanca - Maroc Téléphone: 05 22 22 41 52 Fax: 05 22 22 41 52</i>	14/10/22	3048 DHS

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

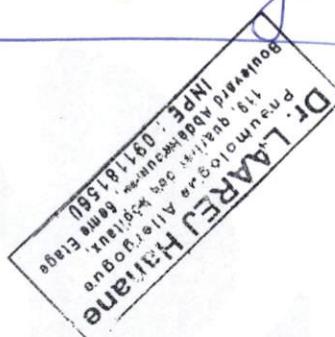
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 00000000 35533411			MONTANTS DES SOINS
	B 00000000 00000000 35533411			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le : 13/10/2022

Me Bourial Khadija

→ TP, TCA



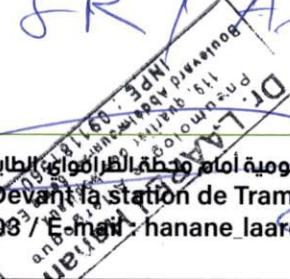
→ Quaniferon

→ Sérologies VIH, hépatites B/HCV

→ EPP.

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax: 05 22 22 41 52
INPE: 09 30 00 50 04

→ Ac anti-nucléaire
Ac anti-FR / Ac anti-CCP



LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5ème étage Tel :05 22 22 41 52
Mail : labo.merssultan@gmail.com

Facture

N° facture 22-01795

Casablanca , le 14/10/2022

Date de prélèvement 14/10/2022

Mme BOURIAL Khadija

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
TP	Taux de prothrombine (Temp de quick , TP)	40
TCK	Temps de cephaline kaolin	40
EP	ELECTROPHORESE DES PROTEINES	100
QUNTF	Diagnostic infections tuberculeuses QUANTIFERON	1000
HCV	HEPATITE VIRALE C	300
HBS	HEPATITE VIRALE B	120
ACCP	Anticorps anti peptides citrullinés cyclisés	200
FACTR	Facteur rhumatoide	100
AAN	Anticorps anti nucléaires	150
HIV	SEROLOGIE HIV I et II	200
Total B		2250
Total en dirhams		3048

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois mille quarante-huit dirhams***

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. S. Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tel/Fax : 05 22 22 41 52
INPE : 093000594



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 14/10/2022 9:20
Dossier N° : 221014-097

221014-097



P36906

Mme BOURIAL Khadija

Prescripteur:

Page : 1 / 2

HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Temp de quick , TP)

Témoin	11,7	sec
Sujet	12,0	sec
TP	95,70	%

Norme : 70 à 100 %

Zone thérapeutique : 20 à 36 %

Temps de céphaline kaolin

Témoin	30,0	sec
Patient	30,0	sec +10 ou -10

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

HEPATITE VIRALE C

(Technique : ELISA)

Ac anti hépatite C Négatif

HEPATITE VIRALE B

(Technique : ELISA)

Antigène HBS Négatif

AUTO-IMMUNITÉ

Anticorps anti peptides citrullinés cyclisés

(Technique : Chimiluminescence)

Résultat 7,00 U/mL (Inférieur à 17)

Facteur rhumatoïde 3,12 UI/ml (Inférieur à 18)

Anticorps anti nucléaires

Résultat 320

(Technique : Immunofluorescence Indirect sur cellules HEP-2)

Type de fluorescence Fluorescence mouchetée

Interprétation :

Positif si supérieur à 80

VIROLOGIE

SEROLOGIE HIV I et II

(Technique : ELISA)

196, Dr. S. Mers Sultan
Résidence Al Khansa Appt. 32, Casablanca - Tél. & Fax : 05 22 22 41 52
E-mail : labo.merssultan@gmail.com - R.C : 240830 - TP : 34204104 - CNSS : 6674792 - I.F : 41805987 - ICE : 001817241000003 - INP : 093000594



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 14/10/2022 9:20
Dossier N° : 221014-097

221014-097



P36906

Mme BOURIAL Khadija

Prescripteur:

Dossier N° : 221014-097

Mme BOURIAL Khadija

Page : 2 / 2

AC anti HIV I et HIV II NEGATIF

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 52
NPF : 093000394



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

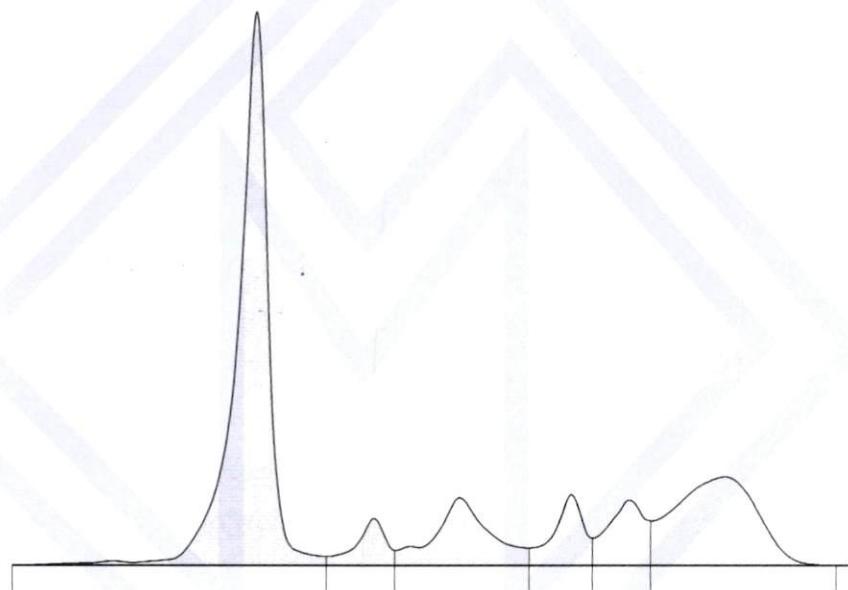
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Date de prélèvement : 14/10/2022
Médecin :

Nom/Prénom: **BOURIAL KHADIJA**
REF : 2221014097
Né(e) le: 31/01/1950

Electrophorèse des protéines sériques

Technique capillaire Minicap Flex Piercing-SEBIA-



Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	50,6	< 55,8 - 66,1	39,5	40,2 - 47,6
Alpha 1	4,0	2,9 - 4,9	3,1	2,1 - 3,5
Alpha 2	11,0	7,1 - 11,8	8,6	5,1 - 8,5
Beta 1	6,2	4,7 - 7,2	4,8	3,4 - 5,2
Beta 2	7,0	3,2 - 6,5	5,5	2,3 - 4,7
Gamma	21,2	11,1 - 18,8	16,5	8,0 - 13,5

Rapp. A/G : **1,02**

P. T. : **78** g/L

Commentaire:

Augmentation des gammaglobulines.

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. Fahd SAYEH
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tel/Fax: 0522 241 52
Tél: 0522 241 52
E-mail: labo.merssultan@gmail.com

Biographe responsable : François CORNU				Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	H. DESSUANT	L. JASSERAND	M. NOUCHY	C. SAULT			
A. BARBRY	L. DRUART	V. LE	A. OVIZE	B. SCHUBERT			
T. BENQUEY	T. DURAND	L. LEFLEM	G. PANTEIX	D. SCIORTINO			
Y. BOUAMRA	A. EBEL	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	A. SOARES			
C. BOURDIN	D. ENGERAND	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF			
C. BOUZ	ME. FORAY	N. MEKNACHE	I. PETIT	S. TAPIA			
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	JM. VANDERNOTTE			
C. COIGNARD	L. GUIS	ME. NAUD	L. RAYMOND				
N. COUPRIE	H. HAJJI	X. NAUDOT	O. ROUALDES				

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal : analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génotypage moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentio et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20769 **33951-18.10.22**
 Enregistré le 18 Octobre 2022, à 15h02
 Edité le 21 Octobre 2022, à 15h58:
 Transmis par : LBM MERS SULTAN
 Références :

MA082 - C - 2076933951

LBM MERS SULTAN
 Dr SAYEH
 196, Avenue MERS SULTAN
 0 CASABLANCA MAROC (F)

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : **Madame BOURIAL, KHADIJA**
 Née le 31 Janvier 1950, âgée de 72 ans
 Prélèvement du **14 Octobre 2022**



ACCREDITATION
 N° 8-1100
 Liste des sites accrédités
 et portées disponibles sur
 www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

IMMUNOLOGIE

■ **Diagnostic des infections tuberculeuses – QuantiFERON®-TB Gold Plus (E.I.A) #**

Test sanguin de production d'interféron gamma

Témoin négatif (TN)	0,04 UI/mL	Valeurs de référence
Ag TB CD4 – TN	0,27 UI/mL	Valide si < 8 UI/mL
Ag TB CD4/CD8 – TN	0,17 UI/mL	Seuil = 0,35 UI/mL
Témoin positif – TN	2,99 UI/mL	Seuil = 0,35 UI/mL
Conclusion		Valide si >0,5 UI/mL

Négatif, infection à *M. tuberculosis* improbable.

Le test QuantiFERON®-TB Gold Plus est un test indirect de dépistage de l'infection à *M. tuberculosis* utilisant des peptides spécifiques du complexe *M. tuberculosis* (Ag TB). Ce test est indiqué dans les enquêtes autour d'un cas, à partir de l'âge de 5 ans et 8 à 10 semaines après le dernier contact ; chez les patients infectés par le VIH et avant la mise sous traitement par anti-TNF alpha ; pour le suivi des personnels de santé et des migrants récents. Le test n'est pas recommandé pour le diagnostic de la tuberculose maladie. Il peut toutefois apporter une aide dans certains cas de diagnostic difficile (HCSP 2011).

Interlocuteur : A. Ovize / A. Barbry – Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Anne OVIZE

**Réactifs : QuantiFERON®-TB gold plus – QIAGEN

LABORATOIRE MERS SULTAN
 Dr. SAYEH Fahd
 196, Avenue Mers Sultan
 Casablanca - Tel/Fax : 0522 224152
 NPG : 0522 020592

F. CORNU
 François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.